

Séance du 11 juillet 1976

Le onze juillet mil neuf cent soixante seize, à neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Allary, Maire.

Présents : M<sup>r</sup> Allary, Fernet, Philipeau, Lemoine, Thomasset, Frère Joseph, Gouet.

Absents : M<sup>r</sup> Mazière, Bordenon.

Secrétaire de séance : M<sup>r</sup> Joseph Richard.

Date de convocation : 3 juillet 1976.

Achat d'une tondeuse : Sur proposition de M<sup>r</sup> le Maire, le Conseil, à l'unanimité décide l'achat d'une tondeuse pour couper l'herbe sur les places du bourg et dans le cimetière et si nécessaire les chemins.

Prévention feu de bois :

Il est nécessaire de créer dans chaque commune un Comité de défense contre le feu. Ce Comité de secours pourra aider ainsi les pompiers en cas de nécessité. M<sup>r</sup> Durrière est désigné par le Conseil pour tirer les personnes susceptibles de faire partie de l'équipe de secours communal.

Ordures ménagères :

M<sup>r</sup> le Maire devra se renseigner au sujet du coût d'un éventuel ramassage intercommunal. SIVOM.

Suite à la demande formulée par M<sup>r</sup> Fougeré, Maire de Villeneuve, Président du SIVOM, le Conseil municipal accepte que ce Syndicat prenne au nom de ses associations la surveillance, le fonctionnement et l'équipement de son Centre de secours.

Location de l'école :

Sur la lettre du M<sup>r</sup> le Préfet de la Charente en date du 31 décembre 1975 informant M<sup>r</sup> le Maire de la décision prise par le Comité Technique Paritaire de former l'école de notre commune, le Conseil Municipal, considérant la demande de location qui a été faite à M<sup>r</sup> le maire, demande l'autorisation de louer le logement de l'instituteur, ce qui permettrait le maintien en bon état des murs et de tout l'ensemble.

Documents concernant l'échange de terrains

Le Conseil demande à M<sup>r</sup> le Maire de réclamer à M<sup>r</sup> Bouyer, gérant à Rouquayrol, les documents relatifs aux échanges de terrains, fait et délivré en maire le jour, mois et an nudit. Ont signé les membres présents.

Yves

Secret  
JF

af. Bouroude

Lemoine

Approuvé le  
12 août 1976

Participation à la révision en état  
de chemins ruraux

Même séance

Mairie le 7/1/61, expose au Conseil municipal les demandes, formulées par M. M.  
Bordron Georges, Lagourgue Pierre, Desnouailles Marcel et Mme Viollet Blodie, visant  
à la révision en état de portions de chemins longeant leurs propriétés respectives. Pour  
ce faire, ils s'engagent à participer aux dépenses occasionnées par cette révision. Le  
Conseil municipal, à l'unanimité, accepte et décide de répartir de la façon  
suivante le montant des frais en tenant compte de l'importance des réparations.

- M<sup>e</sup> Bordron Georges, Chemin de Rozet à la Chapelle Brasse

250 mètres carrés à 5,76 = 1440,00

- M<sup>e</sup> Lagourgue Pierre, chemin de chez Bernard

330 m<sup>2</sup> à 3,48 = 1148,40

- M<sup>e</sup> Desnouailles Marcel, chemin de Rozet

133 m<sup>2</sup> à 2,26 = 300,58

- Mme Viollet Blodie, chemin de la Rue à la Mouline.

230 m<sup>2</sup> à 2,26 = 519,80

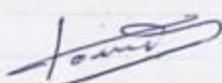
Ces propriétaires verseront le montant de leur participation dans le caisse du  
Recouvre Municipal à la fonction de l'Alsacien-Lorrain.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits. Ont signé les personnes ci-dessous.

 Jeanne

 Georges

 Marcel

 Viollet